


Le 15 mars 2016



Dans le cadre de l'agenda social initié en réponse à la manifestation du 14 octobre 2015, et promis aux syndicats de policiers quand ils ont été reçus par le Président de la République, la confédération CFE-CGC, majoritaire au sein de la Police Nationale, a été reçue ce 8 mars par Monsieur Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur.

Patrice RIBEIRO, Secrétaire Général, et Alain ROMANET, Secrétaire Général Adjoint, ont assisté pour SYNERGIE-OFFICIERS à cet entretien aux côtés des représentants d'Alliance Police Nationale, du SICP et du SNAPATSI. Le Ministre était entouré de Jean-Marc FALCONE, DGPN, Michèle KIRRY, DRCPN, Philippe LUTZ, DRCPN adjoint, Eric MORVAN, Directeur adjoint du cabinet du Ministre de l'Intérieur, François MAINSARD, Conseiller Police près le Ministre de l'Intérieur, et Antoine GOBELET, Conseiller budgétaire.



Cette réunion avait pour finalité d'amorcer concrètement les négociations dans le cadre du PPCR et du « paquet présidentiel », afin d'aboutir à la signature d'un nouveau protocole corps et carrières lors de la prochaine rencontre avec le Président de la République, programmée début avril prochain.

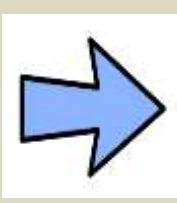
Plus particulièrement pour le Corps des Officiers, SYNERGIE-OFFICIERS considère que cet échange ne constitue que le point de départ de négociations.

L'entretien qui s'est tenu a permis d'enregistrer des avancées, mais a démontré que sur plusieurs points cruciaux, nos revendications légitimes sont encore loin d'être entendues.



Le Ministre de l'Intérieur a indiqué formellement que l'obtention de la grille indiciaire A Type était acquise pour tous les Officiers de police, mais qu'elle n'entrerait en vigueur qu'à l'horizon 2022. Pour SYNERGIE-OFFICIERS, ce délai est bien trop éloigné !

Initialement, ce rehaussement devait impacter uniquement le premier grade, ce qui était intolérable.



SYNERGIE-OFFICIERS reste figé sur l'absolue nécessité d'appliquer la « réelle » nouvelle grille A Type à tous les Officiers, et a réitéré son souhait de voir les sommitaux du GRAF et de l'Emploi Fonctionnel à un indice hors échelle lettre (HEA) et le sommital du grade de Commandant à l'indice brut 1015, au-delà de ce que propose le PPCR.

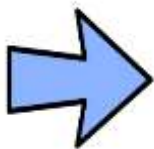
SYNERGIE-OFFICIERS porte et haut et fort cette revendication car elle est fondamentale pour le corps en terme de positionnement au sein de la fonction publique. Il est inimaginable qu'elle n'aboutisse pas.

Au titre des avancées, il est acquis que la physionomie du corps va changer.

Il se composera de deux grades, les Lieutenants-Capitaines (grades fusionnés avec maintien probable des libellés) et les Commandants, avec en plus la création d'un GRAF (dont l'appellation reste à définir) et le maintien de l'Emploi Fonctionnel.

A l'instar de l'engagement pris par l'administration pour les Commissaires, SYNERGIE-OFFICIERS revendique un nouveau pyramidage du corps, afin d'atteindre le contingentement suivant : 40% Lieutenants-Capitaines, 40% Commandants et 20% de GRAF et Fonctionnels.

Ce rééquilibrage devra s'appuyer sur une augmentation indispensable des taux de promouvabilité, notamment pour le passage au grade de Commandant.



SYNERGIE-OFFICIERS souhaite obtenir, pour les GRAF et les EF, un contingentement de 15% de bénéficiaires de l'échelon spécial HEA.

Il est également acté que le nombre de postes de chefs de service (IRP2) va être augmenté de 100 postes supplémentaires, pour atteindre un total de 515 postes. S'il s'agit d'une avancée, elle est insuffisante pour répondre aux besoins tant en volume que sur l'assiette.



SYNERGIE-OFFICIERS revendique un rehaussement du montant de l'IRP pour tous les Officiers.

Le Ministre de l'Intérieur a également clairement manifesté son souhait que tous les Policiers qui bénéficiaient jusque-là de l'ASA, continuent d'en profiter. Il a expliqué qu'une refonte des Décrets relatifs à la prime de fidélisation était à l'étude, afin de permettre le maintien de l'équivalent de l'ASA pour tous les policiers affectés en Ile-de-France. SYNERGIE-OFFICIERS se battra sans relâche pour mettre fin à l'injustice créée par le nouveau dispositif ASA.



La revalorisation de l'ISSP, absolument nécessaire, est également une condition impérative pour une finalisation du protocole qui sera proposé.

SYNERGIE-OFFICIERS se félicite des avancées obtenues, mais attend davantage de l'administration. TROP DE QUESTIONS RESTENT EN SUSPENS !

SYNERGIE-OFFICIERS exige des réponses nettes et précises dans les meilleurs délais. Il en va de l'avenir du corps pour les 5 années à venir.

Notre lutte se poursuit pour que les Officiers de police aient un statut de Cadres de la fonction publique, qui correspond plus que jamais à leur expertise, leurs compétences et leur investissement sans faille !



POUR LA DEFENSE DE VOTRE STATUT DE CADRE